

LES CHUTES DE HAUTEUR

Les causes sont nombreuses

- Echelles et escabeaux : 36,7 %
- Echafaudages, coffrages : 16,2 %
- Escaliers : 15,1 %
- Véhicules à l'arrêt : 9,1 %
- Toitures, verrières : 8,1 %
- Autres : 14,8 %

Les conséquences sur la santé très graves

- Plaies, écrasements
- Lésions internes
- Fractures des membres supérieurs et inférieurs
- Fractures rachis lombaire et rachis cervical causant paraplégies ou quadriplégies
- Traumatisme crânien
- Décès



VISITES D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION / SUIVI MÉDICAL INDIVIDUEL

INTERVENTIONS EN ENTREPRISE
Étude de poste / Fiche entreprise /
Bruit / Chimie / Vibrations / Accom-
pagnement projets / Sensibilisation ...

DES OUTILS À DISPOSITION
Plaquettes / Logiciels de formation /
Objectif DU / Conception 3D /
SEIRICH ...



39 Avenue des Belges- CS 80019
43009 Le Puy-en-Velay CEDEX
Tel : 04 71 05 51 10
Mail : contact@aist43.fr - Site : aist43.fr



RISQUES
LIÉS AUX
CHUTES
DE HAUTEUR

LES CHUTES DE HAUTEUR



Chaque année, plus de 10 % des accidents du travail avec arrêts sont dus aux chutes de hauteur. Les chutes de hauteur représentent la **2^e cause d'accidents mortels** liés au travail.

Ces accidents surviennent dans tous les secteurs d'activité, mais c'est dans le secteur de la construction que l'on constate la plus forte proportion et les conséquences les plus graves.

NB : Le travail à proximité d'une tranchée, d'une fouille ou d'une falaise, bien que n'étant pas à proprement parler un travail en hauteur, présente les mêmes risques.



Plus d'informations et de documents à télécharger sur :

<http://www.chutesdehauteur.com/>

- AFFICHES
- VIDÉOS
- SUPPORTS DE CAMPAGNE

PROTECTION CONTRE LA CHUTE DE HAUTEUR LOGIGRAMME DE CHOIX

